

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine-Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du mardi 7 mai 2024</b> Par suite d'une convocation en date du 25 avril 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 7 mai 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 10 <b>Délibération n°D_2024_05_07_01</b></p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absente ayant donné procuration : Mme Pierrette Baton Marechal à Mme Anne-Marie Ceccon Absent excusé : M. Norbert Regard Absents : M. Jean-Philippe Gecchele, M. Christophe Piazzoni</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Christophe Comé est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 3 avril 2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité et à mains levées, le compte rendu de la séance de conseil municipal du 3 avril 2024.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : <b>13 MAI 2024</b> De sa publication : <b>14 MAI 2024</b> Et de sa mise en ligne le : <b>14 MAI 2024</b></p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 7 mai 2024</p> <p>Le Maire,  Le secrétaire de séance, </p> <p> Georges CANICATTI  Christophe COMÉ</p>
--	---

